

5.9 Revenus d'activité des non-salariés

Fin 2016, hors secteur agricole, 2,8 millions de personnes exercent une activité non salariée, à titre principal ou en complément d'une activité salariée. La moitié d'entre elles se concentre dans le commerce et l'artisanat commercial, la santé et la construction, alors que ces secteurs ne rassemblent qu'un tiers des salariés du privé. Les **micro-entrepreneurs** (ME) économiquement actifs représentent 31 % des **non-salariés**, mais plus de 60 % des non-salariés dans certains services aux particuliers (activités artistiques et récréatives, enseignement, etc.) ou certaines activités spécialisées (photographie, design, traduction), et jusqu'à 68 % dans le commerce hors magasin (sur les marchés, à distance ou en vente directe).

En 2016, hors agriculture et hors ME, les **non-salariés classiques** perçoivent en moyenne un **revenu d'activité** de 3 440 euros par mois. Les activités de médecine sont les plus rémunératrices avec un revenu moyen de 8 620 euros par mois, suivies des activités juridiques et comptables (8 060 euros) et du commerce pharmaceutique (6 990 euros). À l'opposé, le revenu mensuel moyen est le plus faible dans le commerce de détail hors magasin (1 120 euros), les taxis et VTC, les activités artistiques et récréatives, la coiffure et autres services personnels (de 1 370 à 1 450 euros par mois). Les ME économiquement actifs perçoivent en moyenne 450 euros par mois au titre de leur activité non salariée. Par ailleurs, un sur quatre occupe un emploi salarié dont il tire ses principales ressources, contre un sur vingt parmi les non-salariés classiques.

Les femmes restent minoritaires parmi les non-salariés (37 %). Hors micro-entrepreneuses, elles perçoivent en moyenne 2 900 euros par mois en 2016, soit 22 % de moins que les hommes (3 730 euros). Elles exercent pourtant en plus grande proportion dans les secteurs les plus rémunérateurs, mais y gagnent nettement moins que les hommes (- 37 % parmi les médecins et dentistes, - 45 % dans les activités juridiques et comptables, etc.), en partie parce qu'elles exercent leur activité depuis moins longtemps et pour un nombre d'heures moins élevé dans l'année.

Définitions

Micro-entrepreneur (ME), **non-salarié**, **non-salarié classique**, **revenu d'activité**, **rapport interdécile** (D9/D1) : voir annexe *Glossaire*.

Pour en savoir plus

- « Les revenus d'activité des non-salariés en 2016 », *Insee Première* n° 1732, janvier 2019.
- Emploi et revenus des indépendants*, coll. « Insee Références », édition 2015.

Près d'un non-salarié classique sur dix déclare un revenu nul, parce qu'il n'a pas dégagé de bénéfice ou ne s'est pas versé de rémunération. Parmi ceux qui perçoivent un revenu positif, 10 % gagnent moins de 500 euros par mois, la moitié moins de 2 370 euros et 10 % plus de 8 090 euros : le **rapport interdécile** (D9/D1) du revenu d'activité annualisé (c'est-à-dire tenant compte de la durée d'affiliation au régime de protection sociale des non-salariés dans l'année) est ainsi de 16. Les disparités de revenu d'activité des non-salariés sont bien plus importantes que celles des salariés : alors que le rapport interdécile D9/D1 du revenu salarial est de 21 dans le secteur privé, celui du revenu d'activité des non-salariés (non annualisé, y compris ME) est de 97. Ceci illustre en partie les revenus plus faibles des ME du fait de périodes d'activité parfois très courtes. Le rapport interdécile D9/D5 du revenu d'activité non annualisé des non-salariés (3,5 hors ME ; 5,1 en les intégrant) est lui aussi plus élevé que celui du revenu salarial (2,2).

Entre 2008 et 2016, le revenu d'activité moyen des non-salariés classiques a fluctué au rythme de la conjoncture économique : il a fortement augmenté en 2010 et 2011 (+ 5,6 % sur deux ans, en euros constants) dans un contexte de reprise économique, puis a décliné de 1,4 % en 2012, année de ralentissement de l'activité. À partir de 2013, avec l'élargissement de l'assiette des cotisations sociales pour les gérants de sociétés, le revenu d'activité déclaré par les non-salariés intègre une partie des dividendes perçus, ainsi que la déduction fiscale forfaitaire de 10 % pour frais professionnels. Selon cette nouvelle définition, le revenu moyen des non-salariés classiques s'est replié en 2013 (- 4,1 %), mais progresse à nouveau depuis : + 1,7 % en 2014, + 2,5 % en 2015 et + 2,7 % en 2016.

Le micro-entrepreneuriat, qui attire depuis 2009 une part croissante de non-salariés ayant des nouvelles activités peu rémunérées, a contribué, d'une part, à abaisser puis limiter la progression du revenu moyen de l'ensemble des non-salariés (- 19,5 % entre 2008 et 2013 ; + 0,4 % entre 2013 et 2016), d'autre part, à rehausser le revenu moyen des non-salariés hors ME. ■

1. Effectifs et revenus d'activité des non-salariés par secteur en 2016

	Effectifs au 31 décembre (y c. ME)			Revenu mensuel (hors ME)			Revenu mensuel moyen des ME (en euros)	
	Ensemble ¹ (en milliers)	Femmes (en %)	Micro-entrepreneurs (en %)	Revenu moyen (en euros)	Femmes			Proportion de revenus nuls (en %)
					Femmes	Hommes		
Industrie (hors artisanat commercial)	130	32,2	42,7	2 770	1 660	3 010	10,1	310
Construction	369	3,5	31,1	2 490	1 870	2 520	5,8	580
Commerce et artisanat commercial	513	32,6	28,0	2 560	2 230	2 710	10,8	310
Commerce et réparation d'automobiles	67	7,1	25,9	2 270	1 940	2 300	10,2	410
Commerce de gros	80	24,2	23,6	3 090	2 150	3 320	15,5	550
Commerce pharmaceutique	27	54,7	0,1	6 990	6 280	7 840	1,7	n.s.
Métiers de bouche	50	22,1	4,1	2 310	1 630	2 490	5,9	390
Commerce de détail en magasin	169	44,2	14,1	2 040	1 610	2 380	12,1	390
Commerce de détail hors magasin	120	35,2	68,1	1 120	900	1 210	12,0	220
Transports	73	10,5	18,6	1 920	1 800	1 940	8,4	340
dont taxis et VTC	38	9,3	10,9	1 370	1 740	1 330	6,1	420
Services aux entreprises et mixtes	624	34,4	37,4	4 510	3 620	4 900	12,0	550
Information et communication	80	16,0	48,3	3 330	2 440	3 450	14,7	490
Activités financières et d'assurance	35	21,3	11,4	5 750	3 960	6 170	10,2	620
Activités immobilières	49	35,3	22,1	2 560	1 920	2 850	24,4	650
Activités juridiques et comptables	88	48,0	1,5	8 060	5 630	10 280	3,2	940
Conseil de gestion	106	36,9	47,2	3 480	2 600	3 860	16,9	660
Architecture, ingénierie	73	21,3	27,8	3 450	2 390	3 670	10,6	700
Autres activités spécialisées	90	43,1	62,9	2 550	2 030	2 820	13,2	490
Vétérinaires	11	39,9	3,0	5 630	4 190	6 520	1,6	n.s.
Services administratifs et de soutien aux entreprises	91	40,5	56,2	2 790	2 050	3 090	15,7	460
Services aux particuliers (hors santé)	575	49,2	42,4	1 590	1 330	1 810	11,5	420
Hébergement et restauration	182	36,3	14,4	1 730	1 400	1 920	13,6	440
Arts, spectacles et activités récréatives	70	36,4	62,2	1 430	1 130	1 570	20,1	340
Enseignement	129	45,9	61,0	1 580	1 400	1 690	10,5	500
Coiffure et soins de beauté	102	87,3	36,0	1 400	1 330	1 760	4,9	420
Autres services personnels	91	47,0	63,7	1 450	1 060	1 730	10,4	370
Santé humaine et action sociale	474	60,4	10,8	5 510	3 980	7 620	2,1	480
dont : médecins et dentistes	171	39,4	0,1	8 620	6 350	10 070	1,6	n.s.
professions paramédicales	229	71,5	2,3	3 520	3 240	4 230	1,7	760
Ensemble	2 757	36,7	31,0	3 440	2 900	3 730	8,8	450

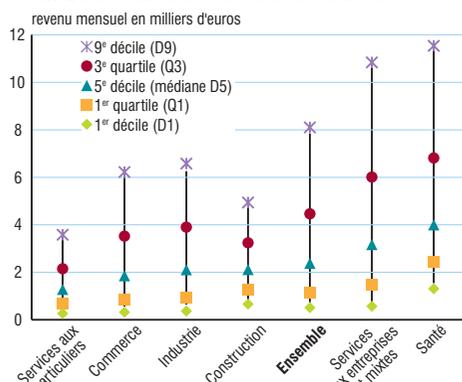
1. Les non-salariés dont le secteur d'activité est inconnu ont été répartis dans les différents secteurs pour le calcul des effectifs. Dans les autres colonnes, ils sont en revanche pris en compte uniquement pour les totaux, mais pas dans le détail par secteur.

Note : les taxes d'office sont pris en compte dans les effectifs mais pas dans les revenus.

Champ : France hors Mayotte, personnes exerçant une activité non salariée au 31 décembre 2016, hors agriculture.

Source : Insee, base Non-salariés 2016.

2. Dispersion des revenus non salariaux en 2016 selon le secteur d'activité

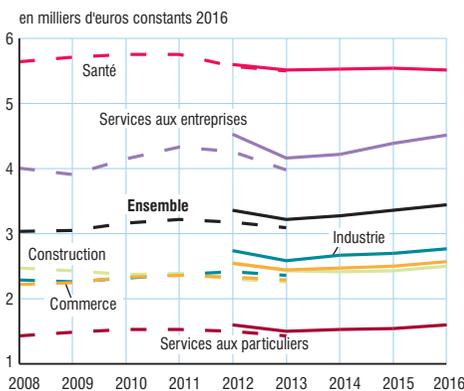


Lecture : dans les services aux particuliers, un non-salarié classique sur dix perçoit un revenu d'activité inférieur à 260 euros par mois (D1), la moitié gagne moins de 1 270 euros (médiane) et un sur dix plus de 3 570 euros (D9).

Champ : France hors Mayotte, non-salariés en activité au 31 décembre 2016, hors agriculture, hors micro-entrepreneurs, hors revenus nuls et hors taxes d'office.

Source : Insee, base Non-salariés 2016.

3. Revenu mensuel moyen de 2008 à 2016



Lecture : en 2012, dans les services aux particuliers, le revenu d'activité déclaré par les non-salariés classiques était de 1 500 euros en moyenne par mois (trait pointillé). Selon les nouveaux concepts en vigueur depuis 2013 (revenus y compris dividendes et après réintégration de l'abattement fiscal de 10 % pour les gérants de sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés), le revenu en 2012 était de 1 600 euros (trait plein).

Champ : France hors Mayotte, non-salariés en activité au 31 décembre, hors agriculture, hors micro-entrepreneurs et hors taxes d'office.

Source : Insee, bases Non-salariés.